

Le Comité de la Société genevoise de droit et de législation a l'honneur de vous inviter à la conférence que donneront

M^{me} Catherine Hohl-Chirazi

et

M. Daniel Tunik

avocats

intitulée

**PROCÈS CIVIL AU PÉNAL OU PROCÈS PÉNAL AU CIVIL ?
REGARDS CROISÉS**

le lundi 8 septembre 2025 à 18h30

au Théâtre Les Salons

Rue Bartholoni 6

1204 Genève

Cette conférence sera l'occasion de faire le tour des questions juridiques et stratégiques qui se posent au praticien lorsqu'il s'agit d'évaluer les avantages et les inconvénients d'un procès civil au pénal, respectivement d'une procédure civile fondée sur un état de fait pénal.

Aude Peyrot
Présidente